

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS JANVIER 2019**

Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

<b>Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le vendredi 14/12 délai de rigueur</b>					
JANVIER 2019	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 09/01	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 07/01					
Mardi 08/01					
Jeudi 10/10					
Vendredi 11/01					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 09/01 à midi</i>					
JANVIER 2019	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 16/01	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 14/01					
Mardi 15/01					
Jeudi 17/01					
Vendredi 18/01					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 16/01 à midi</i>					
JANVIER 2019	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 23/01	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 21/01					
Mardi 22/01					
Jeudi 24/01					
Vendredi 25/01					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 23/01 à midi</i>					
JANVIER 2019	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 30/01	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 28/01					
Mardi 29/01					
Jeudi 31/01					
Vendredi 01/02					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**FICHE DE RÉSERVATION RESTAURANT SCOLAIRE et MERCREDIS FÉVRIER 2019**

Nom, Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
 Régime spécifique : \_\_\_\_\_

Les modifications de réservation (voir dates limites de modifications) peuvent se faire uniquement par écrit ou par mail : [reservation.enfance@ville-trouy.fr](mailto:reservation.enfance@ville-trouy.fr) (Préciser le Nom, Prénom, classe de l'enfant et dates des modifications)

<b>Coupon à remettre aux agents du Service Enfance ou à déposer à l'accueil de TROUY Nord ou Bourg pour le Mercredi 30 janvier à midi délai de rigueur</b>					
FÉVRIER 2019	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 06/02	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 04/02					
Mardi 05/02					
Jeudi 07/02					
Vendredi 08/02					
<i>Modifications possibles jusqu'au mercredi 20/02 à midi</i>					
FÉVRIER 2019	RESTAURANT SCOLAIRE	MERCREDIS CENTRE DE LOISIRS			
		Mercredi 27/02	Journée Complète	Matin Seul	Après midi Seul
Lundi 25/02					
Mardi 26/02					
Jeudi 28/02					
Vendredi 01/03					

Nom, Prénom .....déclare inscrire mon enfant aux dates renseignées ci-dessus. Je suis informé que ces réservations seront facturées sauf en cas de maladie ou changement de réservation de ma part jusqu'au mercredi midi précédent la semaine à modifier. Les repas non réservés feront l'objet d'un supplément de 1 €.

Fait à \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_